

Le 13 décembre 2018



Monsieur

Monsieur,

**COLETTE GIUDICELLI**

J'ai bien reçu votre courrier par lequel vous me faites part de votre demande de destitution de Monsieur le Président de la République en application de l'article 68 de la Constitution.

Je comprends les raisons de votre colère ; elles sont liées aux difficultés grandissantes que rencontrent les Français confrontés à un déclassement économique de moins en moins supportable.

Le Groupe Les Républicains au Sénat, conscient de ces difficultés, lors du vote du budget a, bien avant l'allocution du président de la République du lundi 10 décembre 2018, décidé de supprimer la hausse des taxes sur les carburants. Il a demandé avec force au Gouvernement de revenir sur cette disposition, ce qu'il a fini par faire.

Le Groupe Les Républicains au Sénat s'est également opposé à l'augmentation de la CSG pour les retraités et à la désindexation des pensions. Il paraît en effet essentiel et légitime de garantir aux retraités qui ont travaillé et cotisé toute leur vie un maintien de leur pouvoir d'achat.

Le Groupe Les Républicains au Sénat s'est régulièrement opposé à la politique menée par le chef de l'Etat et le gouvernement depuis 18 mois.

Selon de nombreux constitutionnalistes qui ont eu l'occasion de s'exprimer dans la presse à ce sujet, il faudrait soit que le président bloque le fonctionnement des institutions notamment en refusant de signer les lois, soit que son comportement personnel soit indigne de sa fonction ( folie...).

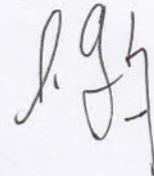
Avec la réforme de 2007, c'est désormais tout le Parlement qui est réuni en Haute Cour : chaque parlementaire prend la responsabilité de destituer le chef de l'Etat. Comme pour le Congrès, la décision doit être adoptée par les deux-tiers d'entre eux.

La destitution est un acte politique extrêmement grave de la représentation nationale.

Elle doit reposer sur un large consensus, non plus sur une simple opposition politique au président de la République. Or, ces conditions ne sont actuellement pas réunies.

Vous pouvez compter sur le groupe Les Républicains au Sénat pour rester attentif aux légitimes revendications qui se sont exprimées ces derniers jours.

Je vous prie de croire, Monsieur, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Colette GIUDICELLI